

LE MEDOC ET SA FORET

Depuis des siècles, le Médoc, ancien delta des fleuves GARONNE et DORDOGNE, a été confronté à deux éléments incontournables, l'eau et les dunes de sables du littoral.

L'eau était, il y a peu, présente partout dans le pays des Médulles. Les ports, ouverts sur l'océan, étaient tous très près de LESPARE et la pointe du VERDON se trouvait dans un delta immense composé d'innombrables canaux et d'une multitude de méandres plus ou moins organisés et accessibles.

Le fleuve était à cette époque essentiel et servait de voie naturelle pour tous les échanges, car l'intérieur du pays était peu ou pas organisé. Il y a moins d'un siècle traverser les marais qui barrent le Médoc était une gageure en périodes pluvieuses. Les voies étaient peu sûres pour les attelages et pour les personnes.

Le vin, par exemple, quittait les chais des crus des grandes appellations sur des gabarres par les innombrables canaux et écluses que chaque propriété entretenait jusqu'au fleuve.

Dans ce pays gorgé d'eau, d'où le MEDOC tire son nom, terre entre deux eaux, avec l'océan à l'ouest et la Gironde à l'est, on essaya d'évacuer ce trop-plein en asséchant les polders, les mattes du NORD EST près de l'estuaire. Ce chantier gigantesque réalisé à main d'homme, durera plusieurs siècles, depuis la création des canaux, l'élévation des digues internes et du bord du fleuve.

Cette action, très utile à l'agriculture, n'avait aucun effet sur l'avancée continue des dunes océaniques qui grignotaient la forêt primaire éparsée et peu structurée pour faire face à cet envahissement.

Les essences autochtones très utiles ne pouvaient donner une réponse globale à cette situation et BREMONTIER, il y a deux siècles, commença la mise en culture de plusieurs centaines d'hectares de landes. Il sema le pin maritime qui, dès la première génération, eut le mérite de freiner l'avancée du sable. Devant ce résultat, on s'aperçut très vite que cette essence pouvait avoir d'autres avantages et son implantation s'accrut.

Il ne faut pas croire que cette prise de position fut acceptée sans débats, car la lande du Médoc et de Gascogne en général était

la propriété des bergers qui, depuis toujours, sur cette terre ingrate faisaient vivre de gigantesques troupeaux de moutons.

Devant l'avancée de la forêt, la restriction de leur territoire et les inconvénients liés à la culture du pin, ils réagirent très violemment et des incendies énormes eurent lieu. Mais force resta à la forêt et le déclin de l'élevage ovin devint inéluctable, bien que l'on constate encore après la guerre de 39/45 sur notre sol des traces de droit de pacage qui existaient à cette époque.

Dans leurs avancées, les dunes avaient piégé l'eau douce de la lande qui s'écoulait naturellement vers l'océan, créant ainsi les étangs que l'on connaît et dont les plus importants sont aujourd'hui ceux de HOURTIN et de LACANAU.

Le Médoc pris peu à peu sa dimension actuelle, avec trois grandes composantes : à l'Ouest les dunes océanes et ses plages, au Centre sa forêt et à l'Est ses vignobles.

Il y a un siècle et demi, ce fut l'âge d'or de la forêt, avec une richesse affichée de la lande des « tiancayres* » comme on les appelaient. Ainsi nommait-on les résiniers qui collectaient la gemme, base incontournable de toutes les familles dont l'opulence était affichée partout, tellement le pin et ses dérivés faisaient la richesse de tous. Les vigneron à cette époque étaient les parents pauvres du Médoc et le « claret » ne valait pas « chipette » comparé aux produits de la forêt.

Puis vint le déclin dû à la mévente de la résine et surtout à l'effet induit des deux grandes guerres, qui vidèrent la lande de ses gemmeurs. Ils perdirent ainsi les marchés de la térébenthine et de ses dérivés.

Resta la valeur bois. Mais les arbres de notre génération ont énormément souffert du manque d'entretien dû à l'absence de main d'œuvre durant les grands conflits et au vide économique.

L'ensemble des grandes familles forestières pour payer ses résiniers dut dans bien des cas céder une partie de ses propriétés qui ne valaient plus rien ou presque.

Cela déboucha sur les grandes catastrophes des incendies de 1943/45 et plus récemment 1989 et 1990 où l'inconscience liée au

manque d'entretien de certaines parcelles fit disparaître des dizaines de milliers d'hectares de notre patrimoine forestier.

Le pin, c'est la vie d'un homme et à ce jour nous nous ressentons toujours de ce chaos qui vient de s'amplifier par la terrible tempête que nous avons subi le 27 DECEMBRE 1999.

Pensez que sur notre seul Médoc, qui compte 140 000 ha de forêts, 80 000 ha ont complètement disparu.

Ce constat, fait immédiatement après la tempête, aura des répercussions à très long terme sur toute notre économie et même sur notre façon d'appréhender notre avenir dans le pays MEDOC, complètement laminé par cet ouragan.

Bien sûr, un plan chablis a été négocié sur DIX ans mais il est remis en cause à ce jour et il sera allongé de CINQ ans, sans doute, car l'argent manque.

Ce sont des millions de m³ de bois qui sont ainsi différés de la production à long terme.

Le petit parcellaire est lui aussi exclu des aides de l'état qui demande que des regroupements s'opèrent. Votre commune pense pouvoir commencer sa réorganisation foncière le mois prochain.

Ce sont aussi les aides spécifiques qui subissent un réaménagement drastique mettant en péril les équilibres des budgets des collectivités.

Dans cet imbroglio, nous tachons de faire au mieux, en essayant malgré tout de placer partout où cela est possible la biodiversité que nous avons initiée. Les landes de POUTCHEY-LABAT, où plus de quatre hectares sont laissés en régénération naturelle, et où plus de mille chênes pédonculés viennent conforter les lisières de chênes « tauzin » en place, sont là pour témoigner de notre volonté.

Quant aux plantations de pins, nous avons osé la mise en place de graines de deuxième génération qui doivent nous permettre de gagner en rectitude et en rapidité de venue.

Reste qu'à ce jour, nous ne savons pas de façon certaine si nous pourrons continuer sur d'autres dossiers. En effet, les nuages s'amoncellent sur ces mises en place qui ne seront peut être plus financées, mettant fin aux dossiers de biodiversité qui ne peuvent se développer que par l'octroi de subventions massives de l'Etat et de l'Europe.

Un danger plus pernicieux guette notre lande qui est agressée chaque jour par les excès de la mécanisation. La destruction massive des biotopes, de la diversité des essences, la plantation de pins de production dans des parcelles drainées à l'excès, aura fatalement des répercussions lourdes à moyen terme.

Il semblerait qu'une légère prise de conscience voit le jour. Mais il sera trop tard, ou elle sera trop fragile pour inverser une tendance post tempête affirmée par beaucoup de sylviculteurs.

A ce jour notre forêt est malade et rien ne permet de dire quand elle sortira de ce traumatisme.

Prenons simplement les forêts cogérées par l'ONF sur la Gironde.

Sur les 14 000 ha à nettoyer, seulement 6 600 l'étaient effectivement au 31/12/04, soit 47%

Sur les 8 400 ha à reconstituer, seulement 850 l'étaient au 31/12/04, soit 10%.

Le plan chablis est dans sa sixième année et 90% des forêts ONF sont encore soit en chablis soient nettoyées, mais dans l'attente de subventions.

Il ne faut donc pas s'attendre à des miracles, mais nous continuons à nous battre et à nous structurer. C'est ainsi que vient de renaître l'association des communes forestières de la Gironde et que de ce fait dans la petite enveloppe de quelques millions d'euros de 2005, nous pensons que 20% seront attribués aux communes.

Nous demandons également que le rôle des collectivités qui n'est pas toujours celui de la production et de la productivité soit pris en compte dans l'octroi de subvention, car il ne faut pas oublier que nous sommes partis avec plus de deux années de retard sur le plan chablis, à cause du passage de nos forêts en cogestion.

Voilà quelques idées, quelques clichés de notre lande à ce jour. Mais le bûcheron ne pose jamais l'outil. Nous ferons du mieux possible, avec l'espoir que les générations futures trouvent sur notre MEDOC, demain, les forêts qu'elles sont en droit d'attendre de nous.